

ARGUS JOURNAL

NO 15

FEVRIER 1977/FEBRUARY 1977

Bulletin de nouvelles publié par la CBPQ/CPLQ
News Bulletin published by the CBPQ/CPLQ

SOMMAIRE/CONTENTS

- 2 Nouvelles du Bureau
- 3 Nouvelles des comités:
 - emploi
 - 4 -organisation du congrès
- 6 Une importante rencontre avec l'Office des professions
- 7 Nouvelles brèves:
 - causerie à l'Université de Montréal
 - mot du registraire
 - au secrétariat...
- 8 Tribune libre:
 - Les stages: enrichissement ou perte de temps?...
- 10 Des retards; des retards!
- 11 Lettre au Cégep Lévis-Lauzon
- 12 Mise au point
- 13 Lettre-réponse de Bell-Canada
- 14 Activités professionnelles
Offre "spéciale"!!!
- 15 Bienvenue à nos nouveaux membres
- 15 Composition et mandats des comités 1976

NOUVELLES DU BUREAU

Au lendemain de la Saint-Valentin, les membres du Bureau se réunissaient à 13h30 au siège social de l'Hydro-Québec. Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la réunion du 14 décembre 1976, les rapports du registraire et du trésorier furent présentés.

Le compte rendu de la rencontre avec l'Office des professions a suscité de nombreuses questions. Des considérations d'ordre pratique ont fait ressortir les avantages d'y être inclus et les obligations supplémentaires qui en découleraient. Notre Président vous donne, dans les pages qui suivent, un compte rendu plus élaboré des points majeurs de cette rencontre.

D'autre part, les membres du Bureau téléphoneront à nos membres démissionnaires afin de vérifier leurs intentions et de les inciter à rester dans nos rangs pour participer activement à cette période de renouveau.

Concernant le comité de publications, un mandat a été proposé et adopté en même temps qu'a été suggéré le nom de Mme Jobin-Brûlé comme présidente de ce comité.

Le comité de formation professionnelle, toujours très actif et préoccupé des besoins de nos membres a organisé les activités suivantes:

- le 11 mars, une journée de mise à jour touchant la revision de l'AACR, la Table de la classe FC- Histoire du Canada; le ISBD(G) non livres, la classe de Droit KE de LC et la nouvelle édition du Répertoire de Laval (9h à 18h, Hôtel Méridien, 40 personnes);
- le 20 avril, un dîner-causerie sur la politique de la lecture, Monsieur J.R. Brault sera notre invité (Holiday Inn, 40 personnes); Bernard Bédard et Jean-Pierre Côté seront les organisateurs de ces deux ateliers.
- en mai, à l'intérieur du Congrès, il y aura l'atelier sur les écoles de formation.

Au lendemain du Congrès, le Comité de formation professionnelle se propose de finaliser un programme annuel complet pour juin.

Vous recevrez tous les documents relatifs aux élections aux alentours du 25 mars de la part du comité concerné.

Mme Jacqueline Lacaille, MM. Alphonse Corriveau et Marc Alain formeront le comité des résolutions; Claudette Robert et Henri Boivin seront en charge du quorum; notre assesseur sera M. Gilbert Lefebvre.

Voilà quelques-unes des personnes qui oeuvreront lors du Congrès 1977.

Mlle Bourbeau vous en dit plus long dans "les Nouvelles des comités".

A la correspondance, il a été proposé qu'une aide soit apportée aux étudiants de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal qui iront à la bibliothèque du Congrès de Washington, D.C. Une somme de dix dollars sera versée à chacun de ceux qui y participeront.

La réunion du Bureau s'est terminée à 19h. La prochaine est prévue pour le 29 mars.

Rachèle Calonne, bibl. prof.
Secrétaire de la CBPQ/CPLQ.

NOUVELLES DES COMITES

- Comité d'emploi

Les grèves dans les institutions d'importance, la période des élections, le gel persistant des postes à la fonction publique, et la période des fêtes sont sans nul doute les raisons d'une certaine diminution des demandes d'emploi auprès de notre Comité depuis la fin octobre environ. Toutefois, depuis la mi-janvier, le rythme des activités est devenu à nouveau étourdissant. Sans aller dans les détails, notons que les demandes des employeurs référés directement au Comité d'emploi ont atteint jusqu'à quatorze (14) demandes par jour. A titre d'information, depuis le 12 janvier nous avons reçu 43 appels téléphoniques des membres de la Corporation ou des employeurs et avons effectué de notre côté 94 appels à la recherche de candidats. Des candidats ont été proposés dans tous les cas et cette activité a enrichi la Corporation d'au moins cinq (5) nouveaux membres en moins de deux semaines.

Les demandes concernent une grande variété de bibliothèques, toutes plus intéressantes les unes que les autres, mais plus particulièrement le secteur universitaire (Laval, Montréal, UQAR, UQATR) et dans ce dernier, plusieurs postes de direction.

Il serait bon de se rappeler que le Comité d'emploi ne travaille pas seulement pour les bibliothécaires sans emploi. La mutation chez les bibliothécaires professionnels d'un emploi à un autre ouvre quelques fois des horizons et fait connaître des talents encore inconnus. Notre banque de noms est incomplète et peut-être manquez-vous une chance d'être référé comme candidat valable à un poste intéressant parce que vous avez négligé d'envoyer votre formulaire au Comité? Il est évident qu'on ne peut pas deviner. Nous avons toujours de bons postes vacants à Montréal, Rimouski, Trois-Rivières, Hull et Québec. Renseignez-vous!

We expect new developments from our investigation on the openings in the province for anglophone professional librarians at our next meeting on February 25th.

La présidente du Comité d'emploi,
Kathleen Mennie-de Varennes, bibl. prof.

-Comité d'organisation du 8e congrès

L'organisation d'un congrès n'est pas chose facile. Une foule de problèmes surgissent qu'il faut intégrer. Cela amène des changements quelquefois majeurs dans le déroulement du congrès. Ceci vient de nous arriver! Il n'y aura plus d'ateliers simultanés. Il n'y aura donc plus de choix à faire.

De plus, l'atelier du Centre d'Information Communautaire n'est plus au programme. En effet, il n'est plus souhaitable de créer un CIC hypothétique puisqu'il existe déjà! C'est le Centre de référence du Grand Montréal, fonctionnant selon les normes des CIC depuis 1969. Il ne nous reste plus qu'à déplorer le manque de bibliothécaires dans ce domaine et l'espoir que la profession s'éveillera à de nouveaux champs d'application que nous ignorons jusqu'à maintenant.

Voici quelques nouvelles des ateliers et le nom des invités et personnes-ressources.

Atelier: Politique de lecture

On a reproché aux bibliothécaires de ne pas avoir élaboré de politique de lecture pour le Québec. Un atelier sur le sujet lors du Congrès pourrait amorcer une réflexion qui aboutirait à un mémoire de la CBPQ. Une lectrice, Mme Ginette Gauthier, se fera la voix de la majorité silencieuse pour exprimer ses désirs et ses besoins. M. Jean-Marc Bourgeois, administrateur délégué de la B.C.P. du Saguenay-Lac-Jean nous exposera surtout son plan pour atteindre les petites municipalités disséminées sur un grand territoire. Mlle Hélène Charbonneau de la Bibliothèque de la Ville de Montréal nous dira comment elle cherche à rejoindre les enfants d'une grande ville. A partir de ces données les membres de l'atelier essaieront de s'entendre sur des principes généraux qui pourraient être à la base d'une politique d'accès à la documentation sous toutes ses formes pour tous les québécois.... ou presque. Tout ceci entre 14h00 et 15h00 vendredi le 13 mai. L'atelier sera animé par Mme Anne-Marie Riedl.

Atelier: Audio-visuel et les bibliothèques

Les personnes-ressources de cet atelier modulaire vous présenteront en première partie un exposé de M. Jacques Demers, audio-vidéothécaire, Centrale des bibliothèques, qui abordera le marché des documents, la médiagraphie courante et rétrospective et les répertoires des documents disponibles et instruments de sélection.

En deuxième partie vous pourrez vous diriger vers l'un ou l'autre des kiosques suivants:

- Technique et pédagogie des documents audio-visuels par Mme Denise Brisebois-Gagnon, audiovisiothécaire, Cégep Ahuntsic.
- Film 16 mm. dans une bibliothèque publique par Mme Lise Dépatie-Bourassa, audiovisiothécaire, Ville de Montréal.
- Catalogue de producteurs/distributeurs de documents audio-visuels par M. Norman Hince, audiovisiothécaire, Université de Montréal.
- Evaluation des documents audio-visuels et formation en audio-visuel par Mlle Ginette Gagné, bibliothécaire, Université de Montréal.

Enfin un dernier kiosque sera celui de la bibliographie où l'on pourra consulter un certain nombre d'ouvrages relatifs au sujets abordés par cet atelier. Les animateurs en seront MM. Alain Boucher et Jacques Demers, audiovisiothécaires à la Centrale des bibliothèques et M. Guy Beaumont, audiovisiothécaire à l'Université de Montréal.

Atelier: Office des professions

M. Jean-Marie Dionne, vice-président de l'Office des professions nous donnera une conférence sur l'évolution du professionnalisme au Québec. Il y aura ensuite échange par le truchement de questions au conférencier.

Atelier: La formation professionnelle et les besoins du milieu

La première partie de l'atelier sera consacrée à la formation professionnelle par rapport aux besoins du milieu: objectifs de la formation, orientation générale, analyse des besoins du milieu, programmes et moyens d'apprentissage y seront discutés. La deuxième partie portera sur le perfectionnement professionnel: les objectifs poursuivis, les besoins, les moyens, les rôles respectifs de la Corporation et des écoles de même que les possibilités de collaboration.

Le panel, composé des directeurs des deux écoles de bibliothéconomie, M. Georges Cartier et Mme Vivian S. Sessions, et du président de la Corporation, M. Claude-André Bonin, compte sur une participation active de l'assemblée pour un échange d'information fructueux et une franche discussion.

Francine Bourbeau, bibl. prof.
Secrétaire du comité d'organisation du congrès.

BANQUE DE LOGEMENT
POUR CONGRESSISTES
Si vous acceptez de loger un congressiste, envoyer
un mot à: Guy Beaumont
App. 106 - 5660 Decelles
Montréal, Québec
Tél: 733-3917

A cette occasion, le Président était accompagné de la secrétaire, du trésorier et du directeur général de la CBPQ. Plusieurs sujets ont été abordés au cours de cette rencontre d'une durée de trois heures avec le vice-président de l'Office, le Dr. Jean-Marie Dionne; mentionnons entre autres: le sort des corporations à titre réservé, l'avenir de notre corporation, l'admission des nouveaux groupes à l'Office, la pensée de l'Office face au professionnalisme, les activités en cours ainsi que le bilan des dernières réalisations de notre corporation.

- Les corporations professionnelles à titre réservé

L'Office n'entrevoit pas pour le moment de transformation du statut de ses 17 corporations professionnelles vers l'exercice exclusif. Aucune recommandation ne serait faite en ce sens d'ici 3 ou 4 ans. Une autre étude serait entreprise en 1979 au sujet du champ de pratique des corporations professionnelles. La constitution de nouveaux groupes en corporation professionnelle semble peu probable durant cette même période.

- L'avenir de notre corporation

Le fait que Me René Dussault (président) ait déjà informé les média (à l'automne dernier) de l'intention de l'Office d'étudier notre loi;

Le fait qu'à la page 63 du document L'évolution du professionnalisme au Québec on reconnaisse des situations d'exception à l'étude de nouvelles demandes;

Notre corporation (à titre réservé) ayant déjà une existence légale depuis 1969;

S'appuyant à juste titre sur nos réalisations, et évidemment suite à cette rencontre, des démarches ont été entreprises afin que l'Office des professions étudie notre demande officielle d'admission à titre de corporation professionnelle en vertu du Code des professions.

Les membres (et les non-membres...) doivent être conscients de l'importance d'une telle demande qui s'inscrit dans le processus normal de l'évolution de notre corporation.

Les membres qui désireraient obtenir de plus amples informations sont priés de contacter les participants à cette rencontre.

D'autres nouvelles suivront.

Le Président,
Claude André Bonin, bibl. prof.

Causerie à l'Université de Montréal

18 personnes ont assisté à la causerie du professeur Yves Courrier sur la difficulté de la recherche inter-disciplinaire; un exemple en linguistique et sciences de l'information. A cette occasion nous avons pu suivre la démarche scientifique de l'auteur et nous avons pu voir la complexité d'une recherche de cette nature. Nous avons également constaté l'importance de la recherche rigoureuse en bibliothéconomie et M. Courrier nous a communiqué tout l'intérêt qu'il y a à l'entreprendre.

Bernard Bédard, bibl. prof.

MOT DU REGISTRAIRE

En vertu du règlement BAG 4,5,2 d), j'ai contrôlé 9 dossiers de changements de statut (titulaire à associé ou l'inverse, démissionnaire), sur un total d'environ 700 renouvellements de cotisation. Il en reste une centaine à percevoir. Les changements de statut reçus depuis la dernière parution de ARGUS-JOURNAL se justifient ainsi:

- a) de "associé à titulaire": 3 dossiers: retour au travail
- b) de "titulaire à associé": 6 dossiers: 2 congé sans solde
1 ne travaille plus comme bibliothécaire
3 cessent de travailler
- c) démissions: 2 dossiers: 1 en dehors de la profession pour plusieurs années
1 sans raison

Marie-Thérèse Dupuis, bibl. prof.
Registraire

Au secrétariat...

C'est avec plaisir que nous vous informons que Mlle Céline Degrâce occupe un poste de secrétaire pour notre Corporation depuis le 2 février 1977. C'est la nouvelle voix qui vous salue dorénavant quand vous appelez. Elle remplace Mlle Francine Groleau qui a accepté un autre poste dans une équipe plus large avec de nouvelles fonctions. Au nom de tous, la rédaction d'Argus Journal remercie bien sincèrement Francine pour son excellent travail et souhaite la bienvenue à Céline.

TRIBUNE LIBRE

LES STAGES: ENRICHISSEMENT ou PERTE DE TEMPS? ...

Du 18 au 22 octobre 1976, quinze étudiants de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal ont vécu une expérience unique: ils ont été envoyés dans sept commissions scolaires différentes de la Province de Québec afin d'effectuer un stage dans le cadre du cours de Bibliothéconomie scolaire (BLT 6300).

Les commissions scolaires visitées furent: la CECM, (Montréal) la Commission des Ecoles catholiques de Verdun, la Commission scolaire régionale Honoré-Mercier (St-Jean), la Commission scolaire régionale Louis-Fréchette (Lévis), la Commission scolaire régionale Jérôme Le Royer (Pointe-aux-Trembles), la Commission scolaire régionale Le Gardeur (Repentigny), et enfin la Commission scolaire régionale du Bas du Fleuve (Rimouski).

Les stagiaires étaient pilotés par le coordonnateur des services documentaires. Celui-ci avait en main une lettre d'introduction décrivant les buts et objectifs de ce stage, le programme du stage tel que suggéré par le professeur, et enfin un article publié dans le numéro de novembre/décembre 1974 de la revue Argus intitulé "Liste des tâches professionnelles du bibliothécaire".

Le stage était échelonné sur quatre jours: la première journée étant consacrée au niveau régional (la commission scolaire et ses rouages administratifs), la seconde au niveau de l'école d'accueil (le directeur, les chefs de groupe, les professeurs, les étudiants, etc), et les troisième et quatrième journées dans la bibliothèque même (observation et travail professionnel). Le coordonnateur devait certifier par la suite à l'école de la présence des stagiaires au cours des quatre jours. Ceux-ci devaient pour leur part rendre un rapport détaillé et critique de leurs différentes rencontres et activités lors de ce stage de formation pratique.

Cette première expérience dans le milieu des bibliothèques scolaires a provoqué chez les étudiants une réflexion sur la question des stages. Ce problème est d'actualité à l'École de Bibliothéconomie puisque on y effectue une révision du programme, et les opinions sont partagées sur le sujet: certains affirment que la pratique est superflue au niveau maîtrise, d'autres prônent les stages comme moyen d'approfondir la théorie et de mieux connaître le futur milieu de travail.

Un sondage préliminaire auprès des quinze stagiaires apporte certaines conclusions: tous les étudiants ont profité au maximum de ce stage. Toutefois sa durée est jugée trop courte. Tous voudraient avoir la possibilité de faire un stage dans chaque genre de bibliothèque, et la majorité désire travailler vraiment en plus d'observer. L'opinion générale est que la pratique est nécessaire à notre formation, qu'elle donne une vision plus concrète de la réalité vécue et que le système de formation pratique devrait être généralisé aux autres cours qui s'y prêtent.

Il est très important à notre avis de se pencher sérieusement sur cette question: la formation pratique ne peut être nuisible dans le cadre d'une maîtrise professionnelle. Il nous semble qu'elle ne peut qu'approfondir, étoffer, et actualiser l'enseignement reçu; elle offre la possibilité d'une confrontation extrêmement enrichissante entre la théorie enseignée et retrouvée dans la documentation bibliothéconomique, et la réalité vécue quotidiennement par les bibliothécaires plongés dans le milieu.

Il est évident que ce système implique une organisation considérable et minutieuse afin de pouvoir offrir aux étudiants un stage structuré dont ils profiteront pleinement. Des contacts doivent être établis, des horaires fixés, une durée déterminée, une formule choisie, des contrôles prévus pour s'assurer de la valeur du stage en tant que moyen de formation professionnelle des futurs bibliothécaires. Le bibliothécaire qui reçoit les étudiants doit être convaincu du bien-fondé du stage, du sérieux et de la bonne volonté des stagiaires, et il doit être prêt à collaborer en permettant aux étudiants de poser des gestes professionnels et non en les utilisant comme main-d'oeuvre à bon marché.

Tout cela, nous le savons, exige beaucoup de toutes les personnes impliquées, mais nous croyons que cela rapporte beaucoup: enthousiasme et motivation des stagiaires, vision nouvelle et plus réaliste, interventions plus nuancées, possibilité de comparaisons, d'études, solutions originales apportées à un problème vécu, etc.

Alors,

A QUAND LES STAGES DANS LE PROGRAMME
DE L'ECOLE DE BIBLIOTHECONOMIE ?.....

Quelques sources à consulter sur le sujet:

"CELSA Institut des Hautes Etudes de l'Information et de la Communication - Organisation générale des études de 2e cycle", Humanisme et Entreprise, no. 95 (fev. 76), pp.67-71.

(Suite au verso)

"Fieldwork as a Program Component", in Evaluation of Alternative Curricula: Approaches to School Library Media Education. Chicago, ALA, 1975. pp.59-60

Bewley,
Lois M. "Student takeover a success at Burnaby Public Library", Canadian Library Journal, (August 75), pp.281-283

Neill,
S.D. "The place of practice in a Graduate library school", Libri no.2, 1975 pp.81-97

Ryel,
Susan, "Intern in the IMC", California School Libraries, 46(Summer 76), pp.10-14

Sutter,
E. "Stage et formation des spécialistes de l'information", Le Documentaliste, 13(mai-juin 76), pp.100-103

Céline Martin, étudiante à l'École de
bibliothéconomie de l'Université de Montréal.

Des retards; des retards!

Le Comité de formation professionnelle, celui d'Argus et nous-mêmes déplorons les retards apportés dans la livraison du courrier à nos membres. Certains d'entre vous ont reçu des dépliants au lendemain des activités auxquelles ils étaient conviés. Nous comprenons alors vos plaintes. Nous nous en excusons même si c'est involontaire de notre part.

Bien que pour diminuer l'ensemble des frais postaux nous avons prévu l'utilisation plus fréquente de la troisième classe pour nos envois, nous en avons été réduits à tripler ces mêmes frais en estampillant à la première classe à plusieurs reprises!

A compter du 1er mars, les tarifs postaux de troisième classe seront de 20¢ par 160g. et de 05¢ par fraction jusqu'à 80g. Nous prévoyons utiliser la troisième classe pour tout le matériel qui peut être mis à la poste plus d'un mois à l'avance. Ceci n'est pas une sinécure et tous ceux qui travaillent ou ont travaillé avec des heures de tombée seront d'accord avec nous.

Corporation
des bibliothécaires
professionnels
du Québec

360, rue Le Moyne
Montréal H2Y 1Y3
514/845-3327

Corporation
of Professional
Librarians of Québec

Montréal, le 26 janvier 1977

Monsieur J. Maurice Proulx
Directeur général
Cégep de Lévis-Lauzon
205, rue Mgr Bourget
LAUZON (Québec) G6y 6Z9

Objet: Direction du service de la documentation

Monsieur le Directeur général,

Votre établissement a récemment procédé à l'engagement d'un spécialiste en moyens et techniques d'enseignement, à qui l'on a confié la responsabilité du service de la documentation. Nous nous étonnons que le candidat retenu ne soit pas diplômé en bibliothéconomie. Cette situation a pour conséquence que l'actuel directeur de votre service de la documentation n'a pas les qualifications bibliothéconomiques nécessaires pour assumer les responsabilités professionnelles qui sont désormais siennes, que ce soit en matière de développement des collections, ou de leur traitement, ou en matière de référence envers les usagers.

La situation est d'autant plus étonnante que dans ce secteur du marché du travail l'offre rencontre la demande et que votre situation géographique (i. e. le Québec métropolitain) ne présente pas de problèmes particuliers pour ce qui est d'attirer et de retenir des candidats valables. D'ailleurs notre comité d'emploi, qui était entré en contact avec votre service du personnel à l'époque, aurait été heureux de vous aider à combler le poste en question.

C'est pourquoi nous ne pouvons que trouver incompréhensible l'attitude de votre cégep en cette matière et déplorer l'effet néfaste, à court terme, qu'aura l'engagement d'un responsable non compétent en bibliothéconomie sur la qualité des services documentaires offerts à vos professeurs et étudiants.

.../2

Monsieur J. Maurice Proulx

Nous espérons que vous comprendrez le sens de notre démarche comme visant essentiellement à protéger la qualité des services de documentation offerts au Québec et vous prions d'agrée, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président,



Claude André Bonin, bibl. prof.

CAB/cd

c. c.: M.J. Claude Lacasse
Directeur des services pédagogiques

M. Gaétan Pelletier
Coordonnateur du centre des média

MISE AU POINT :

N. D. L. R.

La copie de la lettre du 12 janvier dernier, reproduite dans le numéro 14 d'Argus Journal et adressée au Directeur du recrutement de Bell Canada, ne constituait qu'un exemple, parmi d'autres, des interventions faites par la Corporation auprès des employeurs du Québec. Un nouvel exemple, que vous lirez ci-haut, vient illustrer à nouveau l'action soutenue du comité statut et traitement. Ces démarches veulent sensibiliser les employeurs à l'existence de la Corporation ainsi qu'aux avantages pour eux et pour la qualité de leurs services d'information d'employer un bibliothécaire professionnel, reconnu pour ses qualifications universitaires en bibliothéconomie.

C'est avec grand plaisir que nous reproduisons, dans le présent numéro, la lettre-réponse de Bell Canada qui témoigne d'un esprit de collaboration efficace et dont l'exemple reste à suivre par les autres employeurs!

- 1 FEB. 1977



Bell Canada

1050, côte du Beaver Hall
Montréal 128, Québec
Téléphone 514 870 1511

Le 27 janvier 1977.

Monsieur Claude A. Bonin
Président
Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec
360 LeMoyne
Montréal, Que.
H3Y 1Y3

Monsieur le Président,

A la demande de Mme. Vézina du centre de recrutement,
j'accuse réception de votre lettre du 12 janvier 1977.

Je dois vous avouer que je n'étais pas sans connaître les exigences de la Corporation au sujet des bibliothécaires professionnels. Le centre de recrutement avait reçu notre demande à ce sujet comme peut en témoigner M. François Leblanc. Cependant pour des questions techniques internes et parce que nous devons faire paraître l'annonce dans plusieurs provinces, nous avons opté pour le texte que vous avez lu.

Je suis heureuse de vous dire que dans les interviews, les candidats ont été questionnés sur le sujet de l'appartenance à la corporation. La candidate désignée sera membre de la Corporation.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à Bell Canada et vous prie de croire, M. le Président, à notre entière collaboration.

Camille Côté

Camille Côté
bibliothécaire professionnelle
Directeur-Centre d'information
Spécialisée
Bell Canada

c.c.: L.V.

ACTIVITES PROFESSIONNELLES

LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL DES SERVICES TECHNIQUES
(Journée de mise à jour pour les bibliothécaires professionnels)

LIEU: Salon AUTEUIL (Basilaire 2)
Hôtel Méridien
Complexe Desjardins, Montréal
(514) 285-1450

DATE: Le vendredi 11 mars 1977

HEURE: 9h30 à 18h

COÛT: \$25.00 (incluant le repas du midi)

INVITES: Edwin BUCHINSKY
Clarisse CARDIN
Robert CRISPO
Françoise Lamy-ROUSSEAU
Guy TANGUAY

OFFRE "SPECIALE"!!!

Le Secrétariat détient actuellement plusieurs numéros d'Argus, volumes 2, 3 et 4. Pour les membres qui aimeraient compléter leur collection, nous vous les offrons à seulement \$0.25 le numéro. Complétez le formulaire ci-dessous et retournez-le au Secrétariat de la CBPQ, 360 rue Le Moyne, Montréal H2Y 1Y3. Faites vite, certains numéros sont déjà presque épuisés!

N.B.: Il est possible qu'une édition sur microfilms d'Argus soit bientôt disponible. Les personnes intéressées peuvent en faire part immédiatement au Secrétariat:

Veillez s'il-vous-plait me faire parvenir les numéros suivants d'Argus, à \$0.25 chaque.

<u>Vol. 2</u>	<u>Vol. 3</u>	<u>Vol. 4</u>
No. 1	No. 1	No. 1
No. 2	No. 2	No. 2
	No. 3	No. 3-4
No. 5	No. 4	No. 5
No. 6	No. 5	No. 6

Total: _____ numéro X \$0.25 = \$ _____

BIENVENUE A NOS NOUVEAUX MEMBRES

46e LISTE DES CANDIDATS ACCEPTEES PAR LE COMITE D'ADMISSION

Le 18 février 1977

Article 8 a)

<u>NOM</u>	<u>ANNEE</u>	<u>DIPLOME</u>	<u>UNIVERSITE</u>
DUBORD, Ginette Cloutier-	1968	B. Bibl.	Université de Montréal
GRAMMOND, Madeleine	1976	M. Bibl.	Université de Montréal
HOPPER, Johanne R.	1973	M.L.S.	McGill University
LACHANCE, Christine	1975	M. Bibl.	Université de Montréal
MANSEAU, Pierre	1975	M. Bibl.	Université de Montréal
TREMBLAY, Simon	1961	B. Bibl.	Université de Montréal

Article 8 b)

BAYLEY, Ann M.	1976	A.L.A.	Library Association of Great Britain
BELANGER, Jean-François	1976	B. Bibl.	Université d'Ottawa
DUFORT, Robert	1972	B. Bibl.	Université d'Ottawa
FUENZALIDA, José Luis	1970	Titre de bibliothécaire, Université du Chili.	
ROBERT, Bernard	1967	M. Bibl.	Université d'Ottawa

COMPOSITION ET MANDATS DES COMITES 1977

Voici, pour votre information, les mandats qui furent confiés par le Bureau actuel à différents comités qui déposeront, lors du prochain congrès, le rapport de leurs activités. Ces comités furent formés cette année selon des principes d'alternance des membres et de continuité de l'action entreprise, proposés par les membres lors du dernier congrès. Si l'activité d'un de ces comités vous intéresse, n'hésitez pas à contacter, pour plus d'information, le président ou un des membres du comité concerné.

COMITES STATUTAIRES

Les mandats généraux des comités statutaires sont détaillés dans nos règlements.

- 1- Admission:
 - Lise Dépatie-Bourassa, prés.
 - Marie-Thérèse Heuschen-Dupuis, sec. et registraire
 - Elizabeth Silvestermandat: Voir: Règlement MG-3.2.3
- 2- Discipline:
 - Pierre Guilmette, prés.
 - Maurice Auger
 - André Champagne, sec.mandat: Voir: Règlement MG-3.2.6.2

- 3- Election: -Florian Dubois, prés.
 -Camille Côté
 -Francine Neilson-Lamonde
 -Jean Lemaire
 mandat: Voir: Règlement MG-3.2.5
- 4- Mise en candidature: -Jean-Guy Desroches, prés.
 -Henri Bernard Boivin
 -Eleanor Little
 -Roch Mercier
 -Suzanne Talbot
 mandat: Voir: Règlement MG-3.2.4
- 5- Règlements: -Gilbert Lefebvre, prés.
 -Louis-Marie Caya
 -Serge Poulin
 mandat: Voir: Règlement MG-3.2.2

COMITES DU BUREAU

- 6- Argus Journal: -Rachèle Calonne, prés.
 -Simone Charette
 mandat: Le Comité d'Argus Journal a pour objectifs de communiquer aux membres de la CBPQ/CPLQ, dans une partie officielle, un résumé du compte rendu des réunions du Bureau, du Comité administratif et des différents comités et, dans une partie non officielle, informer les membres sur les activités professionnelles et sur tout ce qui est pertinent à la profession incluant des opinions libres.
- 7- Emploi: -Kathleen Mennie-deVarenes, prés.
 -Michel Fournier
 -Christine Lachance
 -Louise Lefebvre
 -Gregory Rickerby
 -Louise Savard
 mandat: Constituer une banque d'offres et de demandes d'emploi réservée exclusivement aux membres en règle de la Corporation afin d'assurer une représentation auprès des employeurs pour les inciter à employer des membres en règle de la Corporation lorsqu'ils engagent des bibliothécaires.

8- Formation

professionnelle: -Onil Dupuis, prés.
-Bernard Bédard
-Jean-Pierre Côté, sec.
-Françoise Jobin-Brûlé
-Anne-Marie Riedl
-Anastassia Khouri-St-Pierre (Montréal)
-Camille Côté (McGill)
-Vasile Tega (McGill)

mandat: Entreprendre toute étude pertinente relative à la formation/perfectionnement professionnel des membres de la CBPQ.

Examiner de façon périodique les programmes des écoles de bibliothéconomie du Québec.

Dépister des activités de formation/perfectionnement offertes par les différents organismes pouvant intéresser les membres de la Corporation et les en informer.

Planifier dans un esprit d'étroite collaboration et de complémentarité aux Ecoles de bibliothéconomie les activités de formation/perfectionnement professionnel.

Organiser des activités de perfectionnement à l'intention des membres de la Corporation.

Veiller à la préparation du manuscrit final de toute publication découlant des activités.

Informar le Bureau de la Corporation sur les possibilités d'élargissement du mandat du comité afin de mieux répondre aux besoins des membres.

Proposer au Bureau de la Corporation des modalités d'action à entreprendre au niveau de l'ensemble de la Corporation concernant la formation/perfectionnement professionnel.

Organiser au moins une activité par an.

Soumettre au Bureau des prévisions budgétaires pour ses activités.

- 9- Organisation
du congrès: - Monique Lecavalier-Thériault, prés.
- Guy Beaumont
- Claudette Bonin
- Francine Bourbeau, sec.
- Jane Haney
- Léonard Nadeau

mandat: Voir à l'organisation générale du congrès.

- 10- Publications: - Françoise Jobin-Brûlé, prés.
- Rosaire Pelletier
- (autre - à venir)

mandat: Le comité des publications a pour mandat la planification et la réalisation des publications de la corporation autres que ARGUS et ARGUS JOURNAL. Le comité veille en plus à l'application d'un code de rédaction dans l'ensemble des publications de la corporation.

Le comité reçoit ou sollicite tout genre de publication qui n'est pas spécifiquement de la juridiction des comités d'ARGUS et d'ARGUS JOURNAL. (v.g. publicité d'un stage, mélanges, documentation du congrès, etc.)

Le comité établit un protocole de rédaction, veille à son application dans les publications de sa juridiction, et surveille cette application dans toute autre publication de la corporation.

Le comité planifie et réalise les publications autres qu'ARGUS et ARGUS JOURNAL soit seul, soit conjointement avec d'autres organismes de la corporation.

Le comité, sur mandat du Bureau, collabore avec d'autres organismes dans la réalisation de publications conjointes.

- 11- Quorum: - Gabrielle Bourbonnais, prés.
- Claudette Robert

mandat: Vérifier le quorum au début et pendant la tenue de l'assemblée générale.

12- Rédaction
d'Argus:

- Réjean Savard, prés.
- Diane Rochon-Deschênes
- Gilles Caron
- Lise Langlais, trés.
- Alain Perrier
- France Richer, sec.

mandat: Le comité de rédaction d'Argus a pour mandat l'information et le développement professionnel des membres de la corporation.

Information

Le comité doit communiquer aux membres les informations à caractère permanent qui reflètent les activités ou les positions de la corporation (vg. rapports d'assemblées générales, mémoires...).

A ce chapitre, le comité de rédaction d'Argus et le comité d'Argus Journal doivent coordonner leurs efforts par le biais de leurs représentants au Bureau.

Développement professionnel

Le comité doit refléter les préoccupations de la corporation en tout domaine spécifié dans la loi 175. En certains de ces domaines, la corporation présente des positions officielles; en d'autres, la discussion est toujours ouverte.

Aux termes de la loi 175, la corporation reçoit les pouvoirs et assume les devoirs suivants:

- sauvegarder les intérêts professionnels de ses membres
- assurer la protection du public
- réglementer l'usage du titre de bibliothécaire professionnel
- maintien et l'avancement des bibliothèques du Québec
- réunissant tous les bibliothécaires professionnels
- exerçant une certaine surveillance sur la compétence de ses membres
- développer les services de bibliothèques et de centres de documentation
- établir les normes de compétence de ses membres
- édicter des règles d'éthique et de les faire respecter par ses membres
- encourager et stimuler l'étude et la recherche en bibliothéconomie
- promouvoir, développer et protéger les intérêts professionnels et le bien-être de ses membres

(suite au verso)

Le comité doit renseigner les membres sur ces pouvoirs et ces devoirs tout en dégageant clairement les positions officielles des opinions et tendances.

- 13- Résolutions: -Normand Guérette, prés.
 -Alphonse Corriveau
 -Jacqueline Lacaillade

mandat: Recevoir les résolutions et les présenter lors de l'assemblée générale annuelle.

- 14- Statut et
traitements: -Gilbert Lefebvre, prés.
 -René Beauclair
 -Camille Boucher
 -Ginette Boyer-Caya
 -Marie Geiser
 -Jean-Yves Gendreau

mandat: Constituer des dossiers sur les échelles de traitement des bibliothécaires dans les différents secteurs.

Conseiller le Bureau lors des négociations.

Rectifier toute offre d'emploi mal formulée (affichage)

- 15- Tableau: -Philippe Houyoux, prés.
 -Richard Boivin
 -Céline Cartier
 -Vivian Sessions

mandat: Elaborer des moyens de communication avec les membres, les démissionnaires et les non-membres, pour tout ce qui concerne l'appartenance à la Corporation.

Informers les membres, les démissionnaires et les bibliothécaires non-membres sur la profession et la Corporation, par lettres, dépliants publicitaires, articles ou tout autre moyen jugé opportun, à l'occasion de l'inscription ou de son renouvellement.

Entreprendre toute démarche susceptible d'inciter les démissionnaires, les bibliothécaires non-membres et les étudiants finissants en bibliothéconomie à s'intégrer à la Corporation.

Transmettre au Bureau les cas d'usurpation de titre, en lui suggérant toute mesure susceptible de défendre les droits légaux de la Corporation.

Etablir chaque année un plan annuel de travail comprenant les objectifs spécifiques et prévoyant le budget nécessaire pour y parvenir.

COMITES MIXTES, AD HOC OU DE LIAISON

- 16- Périodique québécois: (ASTED/ CBPQ)
mandat: terminé - 1re partie
Formation d'un 2e comité: -à venir.
-mandat à préciser.
- 17- Rédaction du Mémoire sur le livre vert du MAC: (AD HOC)
mandat: terminé
- 18- Liaison avec l'Asted
Création d'un "commissaire à la coopération" (à venir)

AUTRES

- 19- Syndic: -Rolland Auger
mandat: Voir Règlements MG-3.2.6.1
- 20- Délégué à la
FIAB: -Jean-Yves Gendreau
- 21- Assesseur: -Gilbert Lefebvre

EN VOIE D'ELABORATION

- 22- Inspection professionnelle
- 23- Normes de compétence
- 24- Relations publiques

Corporation
des bibliothécaires
professionnels
du Québec

360, rue Le Moyne
Montréal H2Y 1Y3
514/845-3327

Corporation
of Professional
Librarians of Québec